

*La desserte policière au Québec :  
Données sur les activités policières 2003*



	Page
INTRODUCTION	3
1. EFFECTIF AUTORISÉ	
1.1 Postes policiers permanents autorisés	5
1.2 Répartition des effectifs autorisés (policiers et civils) par activité policière	6
2. POLICIERS PERMANENTS EN POSTE	
2.1 Répartition de l'effectif policier en poste selon le groupe d'âge et le sexe	7
2.2 Répartition de l'effectif policier selon les années de service reconnues et le sexe	8
2.3 Répartition des policiers permanents selon la fonction occupée	9
3. CIVILS PERMANENTS EN POSTE	
3.1 Répartition des civils permanents selon la fonction occupée dans le corps de police et le sexe	10
4. POLICIERS SURNUMÉRAIRES	
4.1 Évolution par période du nombre de policiers surnuméraires municipaux et du nombre d'heures travaillées	11
5. POPULATION DESSERVIE	
5.1 Pourcentage de la population protégée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les autres corps de police municipaux (CPM), la Sûreté du Québec (SQ) et la police autochtone	12
5.2 Population desservie par les CPM selon la région et le nombre de corps de police par région	13
6. NIVEAU DE SERVICE	
6.1 Nombre de CPM selon le type de desserte policière et les niveaux de services policiers de base, décembre 2002 et 2003	15
ANNEXES	16
A- Liste des corps de police municipaux (31 décembre 2003)	17
B- Niveau de service	21

Le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise de la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité (DPLC), transmet annuellement aux corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec un questionnaire qui permet la collecte de données relatives à l'administration policière. Par cet exercice, le ministère de la Sécurité publique entend répondre aux besoins de connaissance en matière d'effectifs policiers en situant notamment l'évolution de la desserte policière d'année en année. Il s'agit d'une démarche indispensable pour quiconque désire tracer un portrait fidèle de l'administration policière au Québec.

Rappelons que le 21 juin 2001, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi concernant l'organisation des services policiers (L.Q. 2001, c. 19)*, qui modifiait la loi de 2000, en précisant les rôles spécifiques des corps de police (municipaux et provincial) et les responsabilités qu'ils devaient assumer. Le rehaussement du niveau de service à offrir et la répartition des responsabilités policières introduites par cette loi ont contribué à réduire le nombre de corps de police municipaux. Ainsi au 31 décembre 2003, le nombre de corps de police municipaux s'établissait à 43, soit quatre de moins qu'en décembre 2002. Vingt-huit d'entre eux desservaient une seule municipalité et quinze en desservaient plus d'une. Vous trouverez en annexe la liste des corps de police au 31 décembre 2003 en commençant par ceux à desserte unique. Outre le nom du corps de police, se trouvent la population totale du territoire qu'il dessert ainsi que le niveau de services policiers de base qu'il doit offrir.

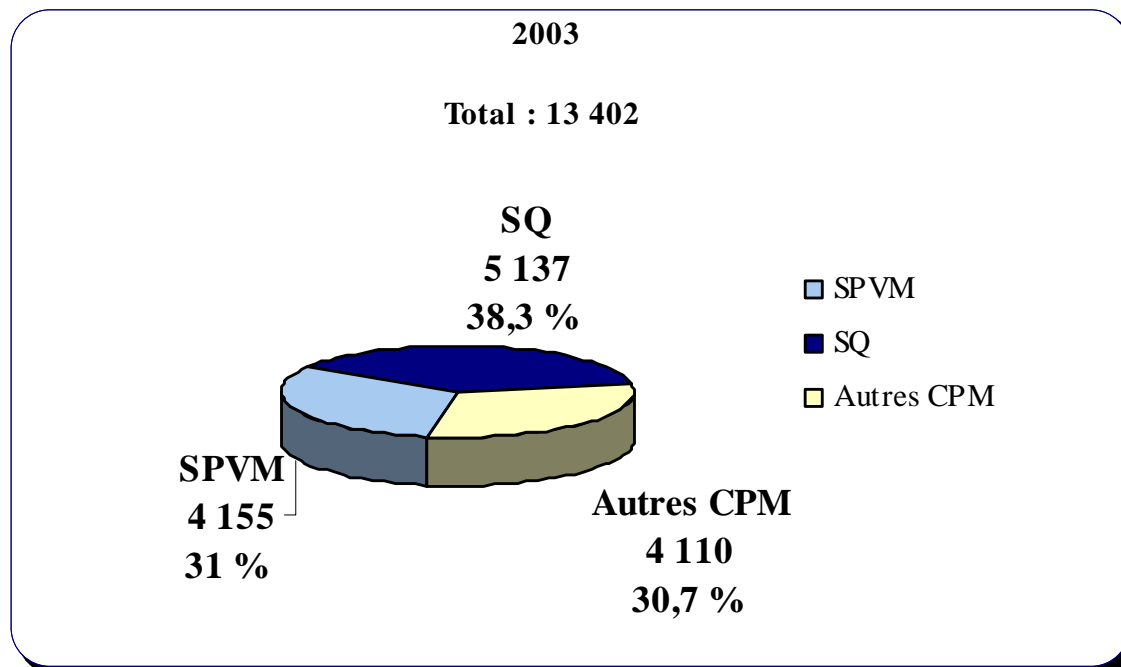
Au cours de l'année 2003, la desserte policière au Québec a connu les changements suivants :

- Le 27 mars 2003, abolition du corps de police de Sainte-Agathe-des-Monts; ce territoire est protégé par la Sûreté du Québec.
- Le 31 mars 2003, abolition du corps de police de Rouyn-Noranda; ce territoire est protégé par la Sûreté du Québec.
- Le 31 mars 2003, abolition du corps de police de Mercier; ce territoire est protégé par la Sûreté municipale de Châteauguay.
- Le 31 mars 2003, le corps de police de Châteauguay ajoute à sa desserte la municipalité de Saint-Isidore.
- Le 1<sup>er</sup> mai 2003, le corps de police de L'Assomption dessert la municipalité de Saint-Sulpice; le Service de police de L'Assomption devient à desserte multiple.
- Le 30 octobre 2003, abolition du corps de police Des Riverains; le territoire de Salaberry-de-Valleyfield est protégé par la Sûreté du Québec et celui de Beauharnois par la Sûreté municipale de Châteauguay.

Ce document se limite à présenter des données d'ordre général. Les chapitres 1, 2, 3 et 4 présentent les données relatives aux effectifs policiers et civils permanents ainsi que les policiers surnuméraires. Les chapitres suivants font notamment état : de la population desservie (chapitre 5) et des niveaux de service (chapitre 6).

L'information contenue dans ce document a été transmise par les corps de police au moyen du *Questionnaire sur l'administration des activités policières* de 2003. Il y a donc lieu d'être prudent dans l'interprétation des données et dans toute tentative de comparaison entre les corps de police. Il est important de noter également que certaines modifications apportées au *Questionnaire sur l'administration des activités policières* peuvent avoir une incidence sur l'interprétation des données d'une année à l'autre.

## 1.1 Postes policiers permanents autorisés



- SPVM : Service de police de la Ville de Montréal
- SQ : Sûreté du Québec
- CPM : Corps de police municipaux

➤ Peu de mouvement des effectifs en 2003 par rapport à l'année 2002 :

- 2 postes policiers permanents autorisés de moins au sein du SPVM par rapport à 2002;
- augmentation de 24 postes autorisés (0,5 %) à la SQ et de 71 (1,8 %) aux autres CPM.

## 1.2 Répartition des effectifs autorisés (policiers et civils) par activité policière

2003

Activité policière	Poste policier				Poste civil					Total
	Non syndiqué	Syndiqué		Sous-total	Cadre	Professionnel	Technicien	Soutien	Sous-total	
		Poste de supervision	Autre poste							
Direction	261	13	130	404	77	110	33	279	499	903
Gendarmerie	253	1 442	6 997	8 692	4	20	38	1 702	1 764	10 456
Enquêtes	164	258	1 886	2 308	1	45	9	238	293	2 601
Soutien opérationnel	75	174	1 237	1 486	6	36	50	801	893	2 379
Relations communautaires et prévention	15	34	345	394	1	7	2	39	49	443
Administration	31	29	58	118	53	132	144	808	1 137	1 255
<b>Total</b>	<b>799</b>	<b>1 950</b>	<b>10 653</b>	<b>13 402</b>	<b>142</b>	<b>350</b>	<b>276</b>	<b>3 867</b>	<b>4 635</b>	<b>18 037</b>

- Le Québec compte une force policière de l'ordre de 13 400 policiers.
- Contrairement à 2002, une augmentation des effectifs pour les activités de direction (32,9 %) est à noter en 2003. Par contre, les activités d'administration continuent de diminuer (-19,1 %).

## 2. Policiers permanents en poste

### 2.1 Répartition de l'effectif policier en poste selon le groupe d'âge et le sexe

#### Effectif policier (hommes-femmes)

Groupe d'âge	2002	2003	Variation 2002-2003 (%)
24 ans et moins	759	643	-15,3
25 à 34 ans	4 538	4 512	-0,6
35 à 44 ans	4 713	4 837	2,6
45 à 54 ans	2 884	2 864	-0,7
55 ans et plus	337	383	13,6
<b>Total</b>	<b>13 231</b>	<b>13 239</b>	<b>0,1</b>

#### Femmes

Groupe d'âge	2002	2003	Variation 2002-2003 (%)
24 ans et moins	283	261	-7,8
25 à 34 ans	1 120	1 180	5,4
35 à 44 ans	703	796	13,2
45 à 54 ans	47	63	34,0
55 ans et plus	0	1	100,0
<b>Total</b>	<b>2 153</b>	<b>2 301</b>	<b>6,9</b>

#### Hommes

Groupe d'âge	2002	2003	Variation 2002-2003 (%)
24 ans et moins	476	382	-19,7
25 à 34 ans	3 418	3 332	-2,5
35 à 44 ans	4 010	4 041	0,8
45 à 54 ans	2 837	2 801	-1,3
55 ans et plus	337	382	13,4
<b>Total</b>	<b>11 078</b>	<b>10 938</b>	<b>-1,3</b>

#### Répartition en % de l'effectif féminin

Groupe d'âge	2002	2003
24 ans et moins	37,3	40,6
25 à 34 ans	24,7	26,2
35 à 44 ans	14,9	16,5
45 à 54 ans	1,6	2,2
55 ans et plus	0,0	0,3
<b>Total</b>	<b>16,3</b>	<b>17,4</b>

➤ La proportion des femmes formant l'effectif policier au Québec est passée de 16,3 à 17,4 % entre 2002 et 2003.

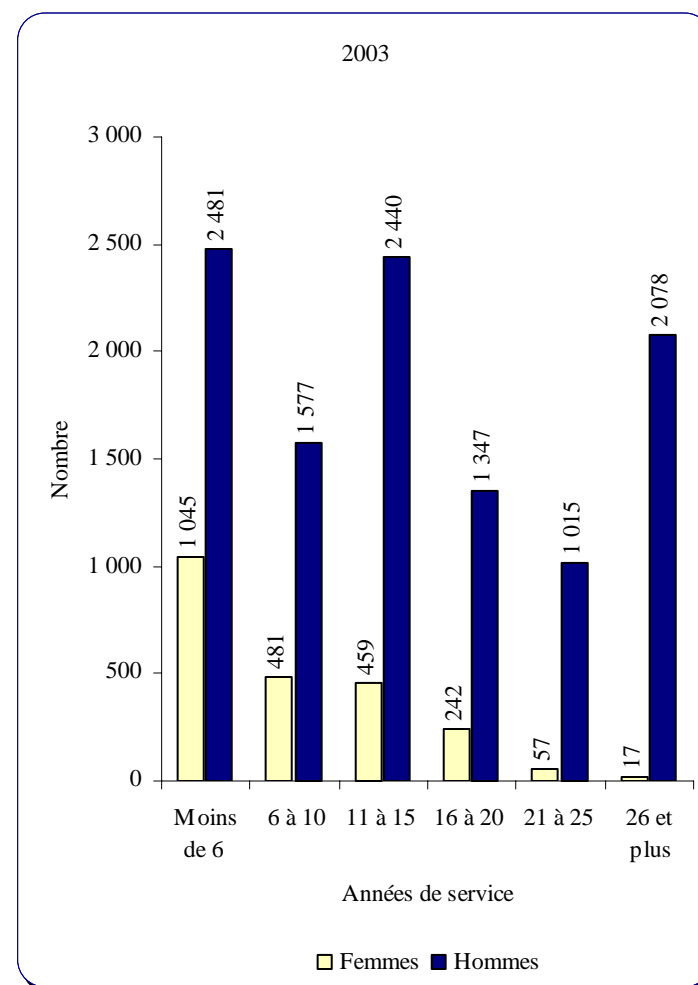
## 2. Policiers permanents en poste

### 2.2 Répartition de l'effectif policier selon les années de service reconnues et le sexe

2003

Années de service reconnues	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)
Moins de 6	1 045	2 481	3 526	29,6
6 à 10	481	1 577	2 058	23,4
11 à 15	459	2 440	2 899	15,8
16 à 20	242	1 347	1 589	15,2
21 à 25	57	1 015	1 072	5,3
26 et plus	17	2 078	2 095	0,8
<b>Total</b>	<b>2 301</b>	<b>10 938</b>	<b>13 239</b>	<b>17,4</b>

➤ Nous constatons qu'en 2003, la proportion des policiers potentiellement admissibles à la retraite, soit les catégories de 21 à 25 années et de 26 années et plus, est de 23,9 %, soit une légère augmentation de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, près du quart de l'effectif policier est ou sera prochainement admissible à la retraite.





## 2. Policiers permanents en poste

### 2.3 Répartition des policiers permanents selon la fonction occupée

#### 2002

Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)
Poste d'encadrement ou de supervision (syndiqué ou non)	155	2 640	2 795	5,5	94,5
Enquêteur (sauf les superviseurs)	242	1 616	1 858	13,0	87,0
Patrouilleurs (sauf les superviseurs)	1 528	5 962	7 490	20,4	79,6
Relations communautaires (sauf les superviseurs)	111	220	331	33,5	66,5
<b>Total</b>	<b>2 036</b>	<b>10 438</b>	<b>12 474</b>	<b>16,3</b>	<b>83,7</b>

#### 2003

Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)
Poste d'encadrement ou de supervision (syndiqué ou non)	175	2 472	2 647	6,6	93,4
Enquêteur (sauf les superviseurs)	270	1 615	1 885	14,3	85,7
Patrouilleurs (sauf les superviseurs)	1 568	5 176	6 744	23,3	76,7
Relations communautaires (sauf les superviseurs)	112	164	276	40,6	59,4
<b>Total</b>	<b>2 125</b>	<b>9 427</b>	<b>11 552</b>	<b>18,4</b>	<b>81,6</b>

- En 2003, pour chacune des fonctions occupée, le nombre de femmes a augmenté et le nombre d'hommes a diminué comparativement à l'année précédente.
- Le total de ce tableau n'est pas équivalent à celui des tableaux précédents sur les effectifs étant donné que les données ne comptabilisent que les policiers occupant les fonctions d'enquêteurs et de patrouilleurs pour les activités liées à la gendarmerie et aux enquêtes. Il ne prend également pas compte des effectifs du soutien opérationnel.

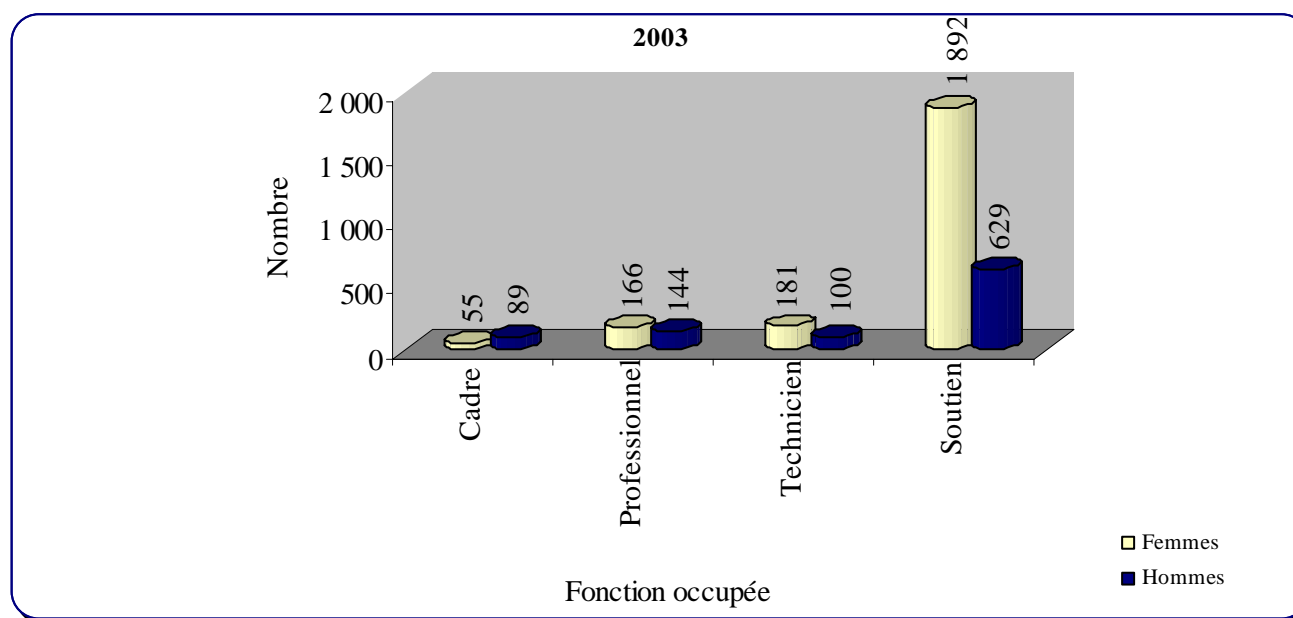
### 3. Civils permanents en poste

#### 3.1 Répartition des civils permanents selon la fonction occupée dans le corps de police et le sexe

2003

Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)
Cadre	55	89	144	38,2
Professionnel	166	144	310	53,5
Technicien	181	100	281	64,4
Soutien	1 892	629	2 521	75,0
<b>Total</b>	<b>2 294</b>	<b>962</b>	<b>3 256</b>	<b>70,5</b>

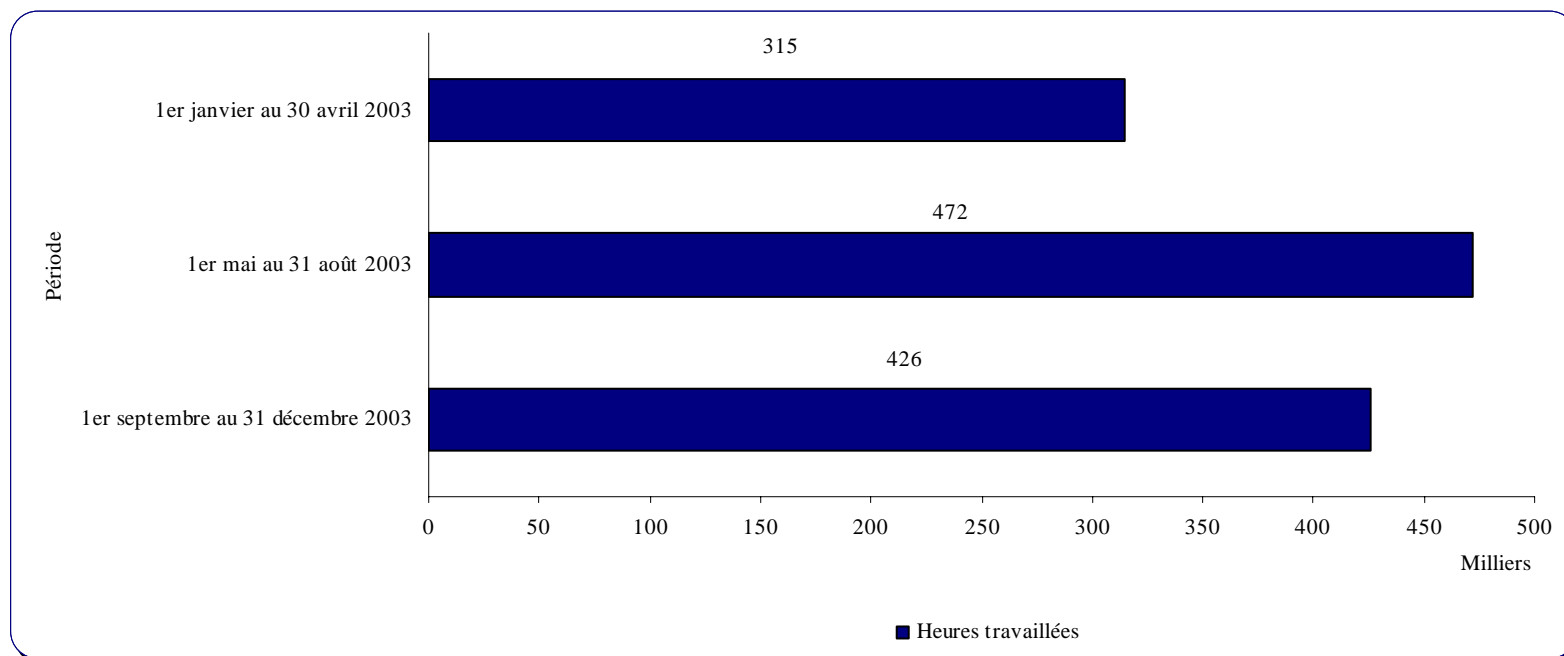
➤ 86,1 % des civils occupent un poste de soutien (technicien et soutien).



### 4.1 Évolution par période du nombre de policiers surnuméraires municipaux et du nombre d'heures travaillées

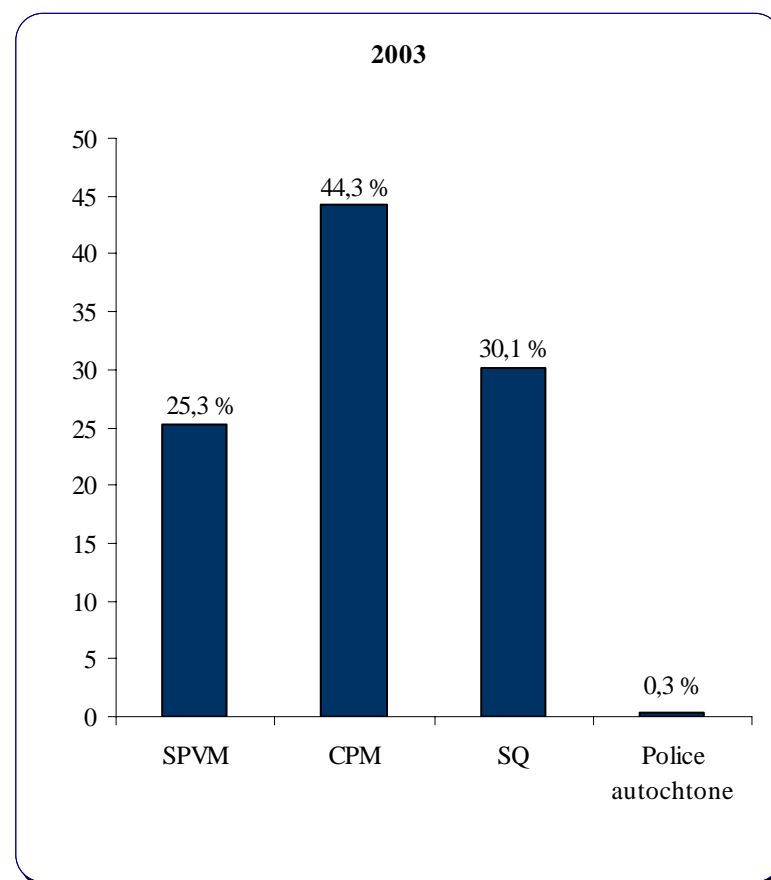
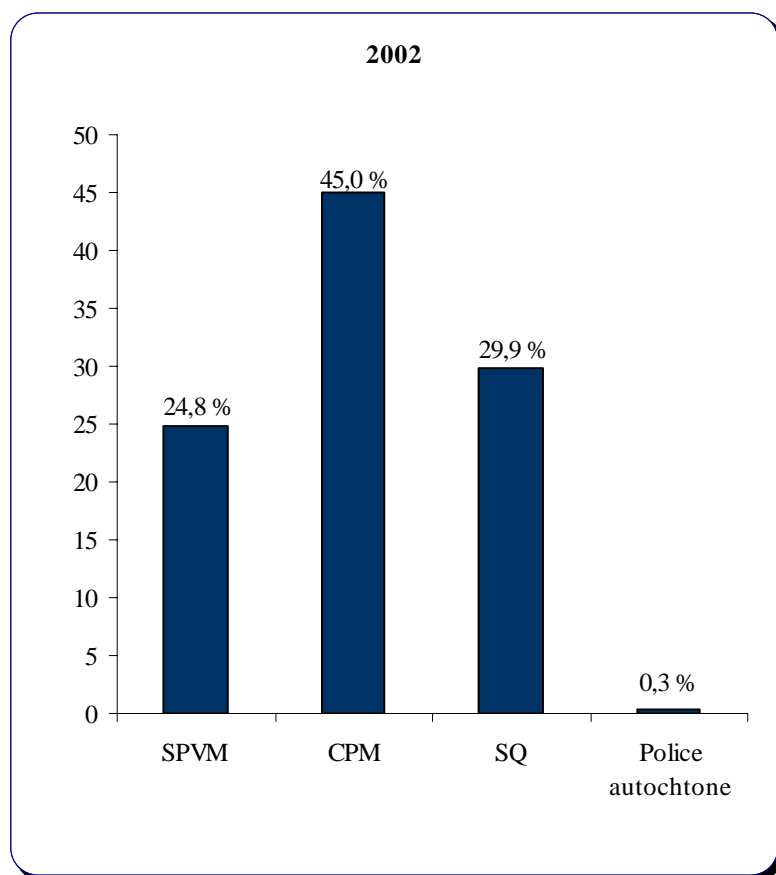
Période	Nombre		Total	Nombre d'heures travaillées
	Femmes	Hommes		
1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril 2003	277	505	782	314 757
1 <sup>er</sup> mai au 31 août 2003	349	615	964	471 792
1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2003	332	617	949	425 733
<b>Total</b>	-	-	-	<b>1 212 282</b>

➤ Comparativement à l'année 2002, les policiers surnuméraires ont travaillé 17,8 % plus d'heures.



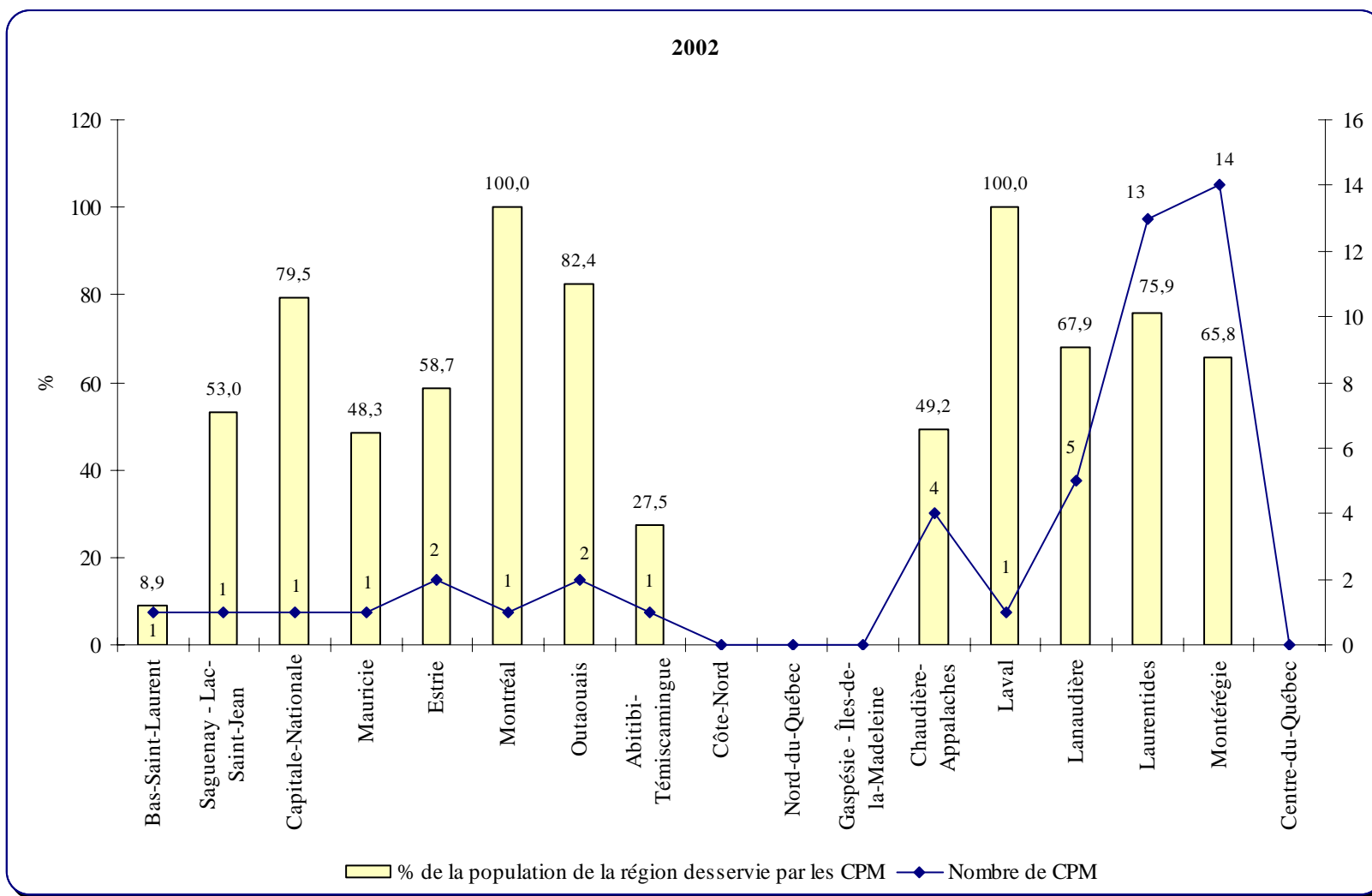
\* Ces données excluent celles de la Sûreté du Québec.

### 5.1 Pourcentage de la population protégée par le SPVM, les autres CPM, la SQ et la police autochtone

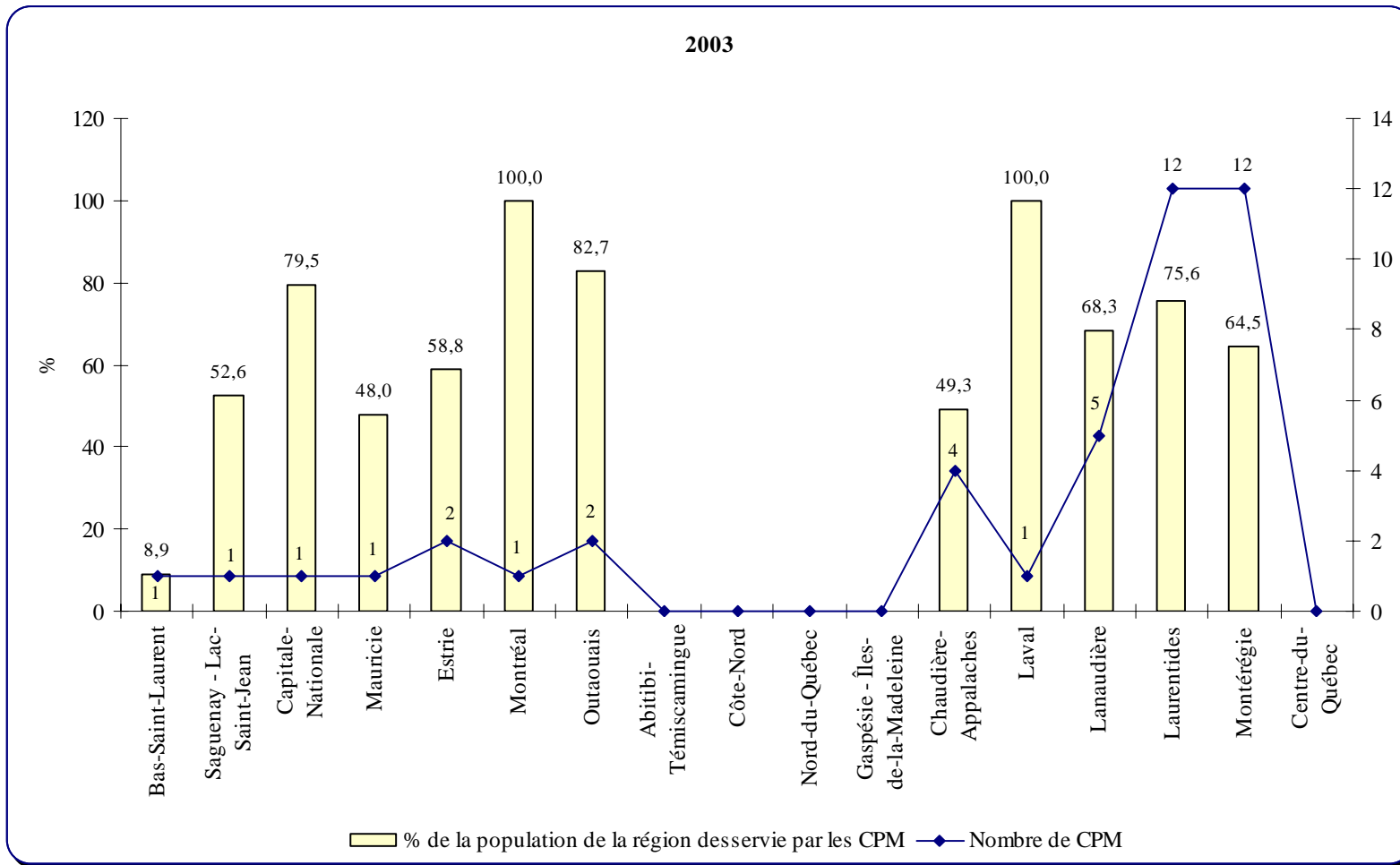


➤ Certainne stabilité observée entre 2002 et 2003.

5.2 Population desservie par les CPM selon la région et le nombre de corps de police par région



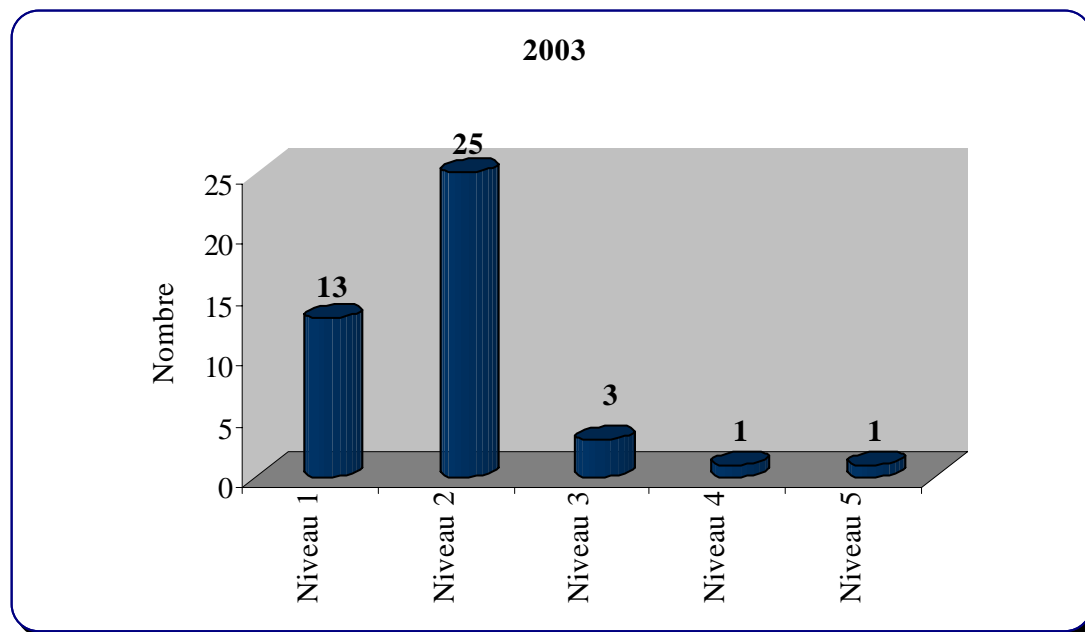
## 5. Population desservie



- En 2003, diminution d'un corps de police municipal pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides et de deux pour la Montérégie.

## 6.1 Nombre de CPM selon le type de desserte policière et les niveaux de services policiers de base, décembre 2002 et 2003

	Décembre 2002		Décembre 2003	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Type de desserte policière</b>				
Desserte unique	32	68,1	28	65,1
Desserte multiple	15	31,9	15	34,9
<b>Niveau de service</b>				
Niveau 1	15	31,9	13	30,2
Niveau 2	27	57,4	25	58,2
Niveau 3	3	6,4	3	7,0
Niveau 4	1	2,1	1	2,3
Niveau 5	1	2,1	1	2,3
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>100</b>	<b>43</b>	<b>100</b>



- En 2003, 3 corps de police ont été abolis et les effectifs ont été intégrés à la Sûreté du Québec. Il s'agit des corps de police suivants : Des Riverains, Rouyn-Noranda et Sainte-Agathe-des-Monts.
- Le corps de police de Mercier, a quant à lui été intégré à celui de Châteauguay.
- Reportez-vous aux annexes pour connaître les niveaux de service des différents corps de police en 2003.
- Notons que la SQ offre les services de niveau 6.

# ANNEXES



## A. LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX (31 décembre 2003)

### Corps de police municipaux à desserte unique

	Population Décret 1296-2003	Niveau de service*		Population Décret 1296-2003	Niveau de service*
Blainville	38 587	2	Rosemère	13 784	2
Boisbriand	27 264	2	Saguenay	148 339	2
Bromont	5 085	1	Saint-Basile-le-Grand	13 153	2
Carignan	6 029	2	Saint-Eustache	41 256	2
Chambly	20 923	2	Saint-Georges	28 882	1
Gatineau	234 679	3	Saint-Jean-sur-Richelieu	82 400	1
Laval	354 248	3	Saint-Jérôme	61 179	1
Lévis	125 502	2	Sainte-Adèle	9 710	1
Longueuil	380 580	3	Sainte-Marie	11 660	1
Lorraine	9 708	2	Sainte-Thérèse	25 003	2
Mascouche	30 709	2	Sherbrooke	142 958	2
Montréal	1 862 608	5	Thetford Mines	26 500	1
Mont-Tremblant	8 729	1	Trois-Rivières	124 537	2
Rivière-du-Loup	18 118	1	Varenes	20 369	2

Population desservie par les corps de police municipaux à desserte unique : 3 872 499

Tel qu'il est requis par la *Loi sur la police* (articles 70 et 71).

## LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux (31 décembre 2003)

## Corps de police municipaux à desserte multiple

<u>Corps de police</u>	Décret 1296-2003	Niveau de service*	<u>Municipalités desservies</u>	Décret 1296-2003
Châteauguay	68 308	2	Beauharnois	11 722
			Châteauguay	41 994
			Léry	2 382
			Mercier	9 765
			Saint-Isidore	2 445
Granby	56 856	1	Canton de Granby	11 592
			Granby	45 264
L'Assomption	19 446	2	L'Assomption	16 062
			Saint-Sulpice	3 384
Memphrémagog (régie)	28 998	1	Austin (membre de la régie)	1 231
			Magog (membre de la régie)	23 085
			Orford (membre de la régie)	2 666
			Sainte-Catherine-de-Hatley (membre de la régie)	2 016
Mirabel	47 194	2	Mirabel	29 470
			Saint-Colomban	8 045
			Sainte-Sophie	9 679
MRC Les Collines-de- l'Outaouais	37 074	2	Cantley	6 384
			Chealsea	6 408
			L'Ange-Gardien	3 861
			La Pêche	6 595
			Notre-Dame-de-la-Salette	747
			Pontiac	4 778
			Val-des-Monts	8 301
Québec	520 983	4	Notre-Dame-des-Anges	394
			Québec	520 589

## Annexes

Région de Deux-Montagnes	37 588	2	Deux-Montagnes	17 553
			Pointe-Calumet	5 803
			Saint-Joseph-du-Lac	5 091
			Sainte-Marthe-sur-le-Lac	9 141
Région de Joliette (régie)	55 796	1	Crabtree (membre de la régie)	3 403
			Joliette (membre de la régie)	18 263
			Notre-Dame-de-Lourdes (membre de la régie)	2 304
			Notre-Dame-des-Prairies (membre de la régie)	7 570
			Saint-Ambroise-de-Kildare (membre de la régie)	3 431
			Saint-Charles-Borromée (membre de la régie)	11 098
			Saint-Paul (membre de la régie)	3 740
			Saint-Pierre (membre de la régie)	302
			Saint-Thomas (membre de la régie)	3 000
			Sainte-Mélanie (membre de la régie)	2 685
Région de Roussillon (régie)	86 364	2	Candiac (membre de la régie)	13 337
			Delson (membre de la régie)	7 181
			La Prairie	19 731
			Saint-Constant (membre de la régie)	23 627
			Sainte-Catherine (membre de la régie)	16 454
			Saint-Mathieu	1 968
			Saint-Philippe	4 066
Région de Vallée-du-Richelieu	46 484	2	Beloeil	19 351
			McMasterville	4 094
			Mont-Saint-Hilaire	14 788
			Otterburn Park	8 251
Repentigny	80 071	2	Charlemagne	5 812
			Repentigny	74 259
Rivière-du-Nord (régie)	19 846	1	Piedmont (membre de la régie)	2 199
			Prévost (membre de la régie)	8 719
			Saint-Hippolyte	6 319
			Sainte-Anne-des-Lacs (membre de la régie)	2 609
Sainte-Julie	45 964	2	Calixa-Lavallée	492
			Contrecoeur	5 305
			Saint-Amable	7 562
			Sainte-Julie	27 756
			Verchères	4 849

## Annexes


Terrebonne	104 984	2	Bois-des-Filion	7 934
			Sainte-Anne-des-Plaines	13 258
			Terrebonne	83 792

Population desservie par les corps de police municipaux à dessertes multiples : 1 255 956

\* Tel qu'il est requis dans la *Loi sur la police* (articles 70 et 71).

Population globale : 5 128 455



B. Niveau de service

	NIVEAUX	GENDARMERIE	ENQUÊTES	MESURES D'URGENCE	SERVICES DE SOUTIEN
Les niveaux 2, 3, 4, 5 et 6 comprennent également le ou les niveaux inférieurs.	 Moins de 100 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrouille 24 heures</li> <li>• Réponse dans un délai raisonnable à toute demande d'aide d'un citoyen et prise en charge de celle-ci</li> <li>• Sécurité routière</li> <li>• Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent</li> <li>• Application de la <i>Loi sur les véhicules hors route</i> et surveillance des sentiers de véhicules tout-terrain et de motoneiges</li> <li>• Escorte de véhicules hors normes</li> <li>• Transport de prévenus</li> <li>• Délit de fuite</li> <li>• Programmes de prévention</li> <li>• Protection d'une scène de crime</li> <li>• Contrôle de périmètre lors d'une prise d'otage ou pour un tireur embusqué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlèvement</li> <li>• Agression sexuelle</li> <li>• Voies de fait toutes catégories</li> <li>• Vol qualifié</li> <li>• Introduction par effraction</li> <li>• Incendie</li> <li>• Vol de véhicules</li> <li>• Production, trafic et possession de drogues illicites locales ou de rue</li> <li>• Maison de débauche et prostitution de rue</li> <li>• Fraude par chèque, carte de crédit ou carte de débit</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Escroquerie, faux semblants, fausse déclaration</li> <li>• Vols simples et recel</li> <li>• Biens infractionnels</li> <li>• Accident de véhicule moteur</li> <li>• Méfait</li> <li>• Conduite dangereuse</li> <li>• Capacité de conduite affaiblie</li> </ul> <p><i>Toute enquête relative à des incidents tels que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décès, dont la noyade ou le suicide</li> <li>• Disparition</li> <li>• Fugue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de foule pacifique</li> <li>• Assistance policière lors d'un sauvetage</li> <li>• Assistance policière lors d'une recherche en forêt</li> <li>• Assistance policière lors d'un sinistre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignement criminel relatif à des personnes, des groupes ou des phénomènes situés sur le territoire et contrôle des personnes sources afférentes</li> <li>• Détention</li> <li>• Liaison judiciaire</li> <li>• Gestion des mandats et localisation des individus</li> <li>• Gestion des dossiers de police</li> <li>• Affaires publiques</li> <li>• Alimentation et interrogation du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires internes</li> <li>• Télécommunications</li> <li>• Moniteur pour l'utilisation d'équipements et de la force</li> <li>• Technicien qualifié en alcootest</li> <li>• Recherche d'empreintes par poudrage et photographie sur une scène de crime</li> <li>• Garde des pièces à conviction</li> <li>• Prélèvements d'ADN</li> <li>• Analyse de la criminalité</li> <li>• Contribution systématique au Système analyse des liens sur la violence associée aux crimes (SALVAC) et au Service de renseignements criminels au Québec (SRCQ)</li> </ul>

# Annexes

* Les niveaux 2, 3, 4, 5 et 6 comprennent également le ou les niveaux inférieurs.	<b>2</b>	*De 100 000 à 199 999 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meurtre intra-familial</li> <li>• Négligence criminelle ayant causé la mort</li> <li>• Tentative de meurtre</li> <li>• Agression sexuelle grave ou armée</li> <li>• Accident de travail mortel</li> <li>• Vol qualifié dans les institutions financières et les transporteurs d'argent</li> <li>• Crime lié aux gangs de rue</li> <li>• Vol de cargaison</li> <li>• Vol de véhicules en réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incendie mortel ou avec blessés</li> <li>• Incendies en série</li> <li>• Incendie majeur d'édifice commercial ou industriel</li> <li>• Fraude commerciale et immobilière</li> <li>• Loterie illégale</li> <li>• Production, trafic et possession de drogues illicites visant les fournisseurs des revendeurs locaux ou de rue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention sans otage ni coup de feu impliquant des personnes armées barricadées</li> <li>• Contrôle de foule avec risque d'agitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe d'intervention impliquant une personne barricadée ou lors d'une perquisition et arrestation à risque</li> <li>• Infiltration visant le 1<sup>er</sup> niveau de la hiérarchie criminelle</li> <li>• Technicien en scène de crime et en identité judiciaire</li> <li>• Technicien en scène d'incendie</li> <li>• Spécialiste de la reconstitution des collisions</li> <li>• Identification des numéros de série des véhicules</li> </ul>
	<b>3</b>	*De 200 000 à 499 999 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meurtre</li> <li>• Infanticide</li> <li>• Enlèvement avec évidence de risques pour la vie</li> <li>• Extorsion</li> <li>• Accident d'aéronef mortel</li> <li>• Produits de la criminalité</li> <li>• Production, trafic et possession de drogues illicites visant les niveaux supérieurs de fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gangstérisme pour les délits relevant de son niveau de service</li> <li>• Décès à l'occasion d'une intervention d'un autre corps de police sur l'ensemble du territoire du Québec</li> <li>• Pornographie juvénile</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe cynophile en matière de drogue, de protection et de pistage</li> <li>• Extraction de banques de données informatiques</li> <li>• Filature</li> <li>• Infiltration visant le 2<sup>e</sup> niveau de la hiérarchie criminelle</li> <li>• Analyse de déclaration pure</li> <li>• Soutien aux interrogatoires vidéo</li> <li>• Juriscomptabilité</li> </ul>
	<b>4</b>	*De 500 000 à 999 999 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En interrelation avec la Sûreté du Québec, toute infraction commise par des organisations criminelles sévissant minimalement à l'échelle du Québec</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de foule avec risque élevé d'agitation, de débordement et d'émeute en partenariat avec la Sûreté du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des témoins</li> <li>• Contrôle des témoins repentis</li> <li>• Surveillance électronique</li> </ul>

## Annexes

* Les niveaux 2, 3, 4, 5 et 6 comprennent également le ou les niveaux inférieurs.		<p>*De 1 000 000 habitants et plus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau dont le fleuve Saint-Laurent</li> <li>• Surveillance aérienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion d'événements terroristes</li> <li>• Importations de drogues au Québec</li> <li>• Trafic d'armes</li> <li>• Enlèvement extra-provincial</li> <li>• Vente pyramidale</li> <li>• Gageure, <i>bookmaking</i></li> <li>• Méfait ou vol concernant des données informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention hélicoptée</li> <li>• Contrôle de foule comportant un risque élevé d'agitation, de débordement et d'émeute</li> <li>• Intervention lors d'une prise d'otage ou intervention avec coups de feu impliquant une personne barricadée et armée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plongée sous-marine</li> <li>• Désamorçage et manipulation d'explosifs impliquant le recours aux techniciens en explosifs</li> <li>• Équipe cynophile en matière d'explosifs</li> <li>• Renseignement de sécurité opérationnelle</li> <li>• Infiltration des plus hautes sphères de la hiérarchie criminelle</li> <li>• Groupe tactique d'intervention</li> <li>• Polygraphie et hypnose</li> <li>• Portraitiste</li> </ul>
		<p>*Sûreté du Québec</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phénomènes criminels hors du commun</li> <li>• Meurtre et agression commis par des prédateurs</li> <li>• Coordination policière de la lutte contre le crime organisé</li> <li>• Incendies en série sur une base interrégionale</li> <li>• Corruption de fonctionnaires judiciaires, gouvernementaux ou municipaux</li> <li>• Malversation</li> <li>• Fraude ayant des ramifications interrégionales, provinciales et extraprovinciales</li> <li>• Transaction mobilière frauduleuse</li> <li>• Crime à l'intérieur des établissements de détention provinciaux et fédéraux</li> <li>• Entraide judiciaire internationale</li> <li>• Crime touchant les revenus, la sécurité ou l'intégrité de l'État</li> <li>• Vol de véhicules qui a des ramifications interrégionales, provinciales et extraprovinciales</li> <li>• Cybersurveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination du rétablissement et du maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou de désordre social d'envergure provinciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des personnalités internationales</li> <li>• Protection de l'Assemblée nationale</li> <li>• Enquête et renseignements de sécurité d'État</li> <li>• Liaison avec Interpol</li> <li>• Gestion du CRPQ</li> <li>• Unité d'urgence permanente</li> <li>• Atteinte à la sécurité et à l'intégrité des réseaux informatiques du gouvernement</li> <li>• Coordination avec le SALVAC</li> <li>• Béaviorisme ou profil criminel</li> <li>• Identité judiciaire spécialisée</li> <li>• Banque centrale d'empreintes digitales</li> </ul>